

Fusion des services EVA et PRO et intégration de la mission « QCM » à l'IPM

La présente note vise à présenter divers changements en matière de structures, de missions et d'affectation de personnel au cadre de l'ADEF, et en particulier au sein des entités PRO, EVA et IPM.

1. Eléments de contexte

Les réflexions qui ont conduit aux propositions présentées dans cette note trouvent leur origine dans trois éléments de nature différente :

- la place sans cesse croissante des processus-qualité (en interne et en externe) dans la gestion des programmes académiques, ce qui justifie de renforcer les articulations entre les services PRO et EVA ;
- la volonté, appuyée par le CEFO, de renforcer l'appui aux enseignants en matière d'examens et d'évaluation des apprentissages à l'UCL (et qui se concrétise, depuis un peu plus d'un an, par des actions IPM soutenues par un budget spécifique FDP), ce qui incite à proposer désormais aux enseignants un « guichet unique » (intégrant conseil pédagogique et service QCM) en matière d'appui à la qualité des examens ;
- le détachement (pleinement effectif pour 4 ans au 1^{er} octobre 2015) de C. Jacqmot, directrice du service EVA/ADEF, ce qui offre l'opportunité de repenser, en vue de la simplifier et de l'optimiser, l'organisation de certaines des missions de l'ADEF et des services qui en ont la charge.

Les propositions qui suivent sont de deux ordres : I. fusion des services EVA et PRO (voir points 2. à 4. ci-dessous), au sein d'une nouvelle entité dénommée QOPA (Service d'appui à la Qualité de l'Offre de Programmes Académiques) et II. Intégration de la mission « support aux QCM (et enquêtes de recherche) » (gérée actuellement en EVA) dans l'IPM (voir point 5).

Ces propositions, établies en étroite concertation avec les responsables des services EVA, PRO et IPM, mais aussi avec le prorecteur à l'enseignement et à la formation, ont fait l'objet de rencontres individuelles avec chaque membre de EVA, qui sont les plus directement concernés par ces changements, et ont également fait l'objet de discussions en équipe au sein de PRO, EVA et IPM.

2. Arguments en faveur de la création de la nouvelle entité, au départ de PRO et EVA

Pour rappel

EVA (4,65 EFT) remplit actuellement les 3 missions suivantes :

- Appui aux évaluations externes (aeqes, etc.) et représentation UCL dans les organes « qualité » de la FWB (aeqes, ares, cref)
- Appui aux évaluations internes : évaluation institutionnelles des enseignements et des programmes (via evasys)
- Appui aux QCM et autres questionnaires d'enquêtes (via contest)

PRO (5,05 EFT) remplit actuellement les 3 missions suivantes, au service de la qualité de l'offre de programmes:

- Conseil, analyse et validation dans le cadre des procédures institutionnelles de créations/modifications de programmes académiques
- Coordination et responsabilité de la publication du programme d'études, y compris vis-à-vis de l'ARES
- Appui à la politique d'enseignement à l'UCL

Le fait de ré-organiser les deux services EVA et PRO afin de n'en faire plus qu'un (nommé QOPA) en intégrant les deux premières missions de EVA à celles de PRO présente les avantages suivants :

- (a) renforce la dimension « approche-programme » en articulant la mission d'appui à l'évaluation institutionnelle des formations (EVA) et la mission d'appui aux procédures institutionnelles de créations/réformes de programmes (PRO) ;
- (b) s'opère en même temps et donc de manière cohérente avec la refonte du processus de validation des réformes de programmes (groupe « programme d'études » du CEFO) ;
- (c) différencie plus clairement, pour les facultés, les missions administratives/institutionnelles (EVA+PRO) des missions pédagogiques (IPM) en matière de développement/évaluation de programmes, tout en créant un cadre favorable aux collaborations entre l'IPM et la nouvelle entité QOPA, à l'instar de ce qui a été réalisé dans le cadre du projet AALLO ;
- (d) renforce la lisibilité de l'organisation ADEF (réduit certains doublons IPM-EVA) et participe ainsi au processus de simplification de l'université ;
- (e) permet de mutualiser certaines ressources entre EVA et PRO ;
- (f) offre de nouvelles perspectives en matière de développement professionnel pour les personnels EVA et PRO, qui peuvent faire évoluer une partie de leur métier sous l'angle de l'accompagnement des responsables facultaires engagés dans des procédures institutionnelles de réformes/évaluations de programmes (et pas seulement du contrôle a posteriori).

A noter également, sous un angle plus pragmatique, que cette ré-organisation présente par ailleurs l'avantage, non négligeable pour les personnes concernées, d'imposer très peu de changements (métier, environnement de travail, locaux) au personnel EVA (à l'exception du collègue qui travaillera à l'IPM), le maître-mot de leur action étant « continuité ».

Comme on le voit, cette ré-organisation tend à valoriser, en la renforçant, l'intégration des processus « qualité » dans le développement et la gestion des programmes académiques à l'UCL. Il s'agit donc d'un nouveau projet rendu possible grâce à la qualité du travail réalisé par l'équipe EVA, et sa directrice, depuis sa création.

Ce projet organisationnel peut être considéré comme « institutionnellement » innovant (pas d'équivalent dans les autres universités belges francophones) et témoigne, au même titre que le nouveau projet de l'IPM, du dynamisme de l'UCL en matière de développement de programmes (*curriculum development*) et d'appui à la qualité (*quality improvement*), deux axes centraux dans le processus de modernisation de l'enseignement supérieur en Europe depuis Bologne.

Il offre également, grâce au regroupement des compétences des équipes PRO et EVA, l'opportunité de proposer aux facultés un service d'appui au développement des programmes académiques, susceptible d'accompagner les responsables de programmes à chaque étape du processus de création, modification, gestion ou évaluation d'une offre de formation, sur le modèle de ce qui existe déjà, pour la formation continue, avec l'IUFC.

3. Dénomination, missions, projets et organisation de la nouvelle entité

Une nouvelle dénomination et un nouvel acronyme

Service d'appui à la qualité de l'offre de programmes académiques (QOPA)

Des missions au service de la qualité des programmes académiques

- a) Conseil, analyse et validation des créations et modifications de programmes académiques
- b) Appui aux évaluations institutionnelles : évaluation des enseignements et des programmes
- c) Appui aux évaluations externes (aeqes, etc.) et représentation UCL dans les organes « qualité » de la FWB (aeqes, ares, cref)
- d) Coordination et responsabilité de la publication du programme d'études, y compris vis-à-vis de l'ARES
- e) Appui à la politique d'enseignement à l'UCL

Des projets, en appui du CEFO, et en interaction avec d'autres entités

Au-delà des missions de base, et dans la limite des ressources disponibles, la capacité à se mettre en projet, en appui des politiques d'enseignement et de formation établies par le CEFO, est un enjeu important et constitue une autre opportunité de développement professionnel pour les membres de l'équipe. Les occasions ne manquent pas : plan 20-20 des Autorités, projets du CEFO, mais aussi commandes de l'ARES ou de l'AEQES, sollicitations d'autres universités, ou encore initiative des services eux-mêmes. A cet égard, il faut relever, comme un atout, la volonté des membres de la nouvelle entité à poursuivre le travail de veille, d'analyse et de diffusion, déjà encouragé par le passé tant en PRO qu'en EVA, dans leurs domaines respectifs. L'articulation des données disponibles tant en PRO (EPC) qu'en EVA (*evasys*, *contest*) permet de mener des analyses pertinentes et originales sur la qualité des formations à l'UCL, susceptibles d'intéresser le CEFO, le SET ou les facultés ou de déboucher sur des projets de communication (ADMEE, AIPU, etc.) permettant de valoriser le « know-how » de l'UCL.

4. Composition de l'équipe et fonctions principales de chacun

- Jean-Marc Braibant : analyste qualité et conseiller en évaluation institutionnelle des programmes
- Isabelle Lecroart : analyste qualité et gestionnaire des outils d'évaluation institutionnelle des enseignements et des programmes
- Olivier Lefebvre : gestionnaire de programme d'enseignement, répondant facultaire
- Sylvie Mallentjer : gestionnaire des évaluations des enseignements et support administratif aux évaluations externes
- N (ex poste V. Morue à pourvoir) : gestionnaire de programme d'enseignement, répondante facultaire
- Isabelle Putman : secrétaire et support administratif au processus de création/modification de programmes
- Ingrid Querton : gestionnaire de programme d'enseignement, répondante facultaire
- Fabienne Rinclin : gestionnaire de programme d'enseignement, répondante facultaire, référente pour EPC/projet OSIS
- Marie Ruwet : directrice du service
- Linda Tempels : référent AEQES

X (25% du remplacement de C. Jacqmot) seront utilisés pour décharger la responsable du service, notamment de sa fonction de répondant facultaire et lui permettre de se consacrer davantage à la gestion d'un nombre plus important de personnes et de missions.

5. Evolution de la mission QCM et impact sur l'organisation de l'IPM

E. Billat et un conseiller à 75% (du remplacement de C. Jacqmot) rejoignent l'IPM et plus particulièrement le pôle en charge de « l'évaluation des acquis et des activités, approche-programme ». Tous les deux contribueront à l'accompagnement des enseignants dans la conception de dispositifs d'évaluation des acquis et la rédaction de QCM : formation, accompagnement individualisé, planification et supervision des évaluations, traitement statistique des résultats.

Le fait de déplacer la mission « QCM et autres enquêtes par questionnaires » du service EVA (3^e mission) vers l'IPM présente les avantages suivants :

- (a) renforce la dimension « appui aux évaluations des apprentissages » déjà présente à l'IPM par son métier de base (conseil pédagogique) et par le soutien au FDP II centré sur cette thématique pendant 4 ans ;
- (b) offre un environnement pédagogiquement stimulant en matière de développement professionnel pour le personnel IPM et EVA en charge des QCM (par exemple : possibilité de feedback « qualitatif » sur les QCM, meilleures articulations entre phase de conception des QCM et phase de traitement des QCM ...).

Par ailleurs, relevons que cette nouvelle organisation renforce la cohérence « métier » du personnel : alors que les 2 premières missions de EVA concernent les responsables académiques et administratifs des facultés au même titre que celles remplies par PRO, le support aux QCM s'adresse aux enseignants au même titre que la plupart des services rendus par l'IPM.

6. Calendrier décisionnel et opérationnel

Les changements proposés ci-dessus devraient être effectifs au 1^{er} octobre 2015 pour les raisons suivantes :

- le détachement de C. Jacqmot devenant effectif à 100% au 1^{er} octobre 2015, il est impératif de permettre au personnel EVA de pouvoir identifier son nouveau N+1 de référence à cette date ;
- la période octobre-mi novembre est propice pour assurer le transfert de la mission QCM vers l'IPM et la formation des personnes associées à cette procédure, sans préjudice pour la session de janvier ;
- la nouvelle procédure de création/réforme de programmes établie par le CEFO étant effective dès la rentrée académique, il est indispensable d'implémenter, dans les mêmes délais, la nouvelle entité ayant pour mission d'accompagner les facultés dans cette procédure.

Une fois les décisions validées par les Autorités dans le respect des procédures de consultation ad hoc, il sera également possible de procéder au recrutement des deux personnes qui seront engagées à 75% à l'IPM et à 25% en QOPA pour « compenser » le détachement de C. Jacqmot. Ces recrutements ne pourraient être post-posés sans mettre en difficulté les équipes en place dans l'exercice des missions actuelles et nouvelles qui leur seront confiées.

Philippe Parmentier, Directeur de l'ADEF,
Benoît Raucet, Président de l'IPM,
Marie Ruwet, directrice de PRO et de QOPA
1^{er} septembre 2015